

LA CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS:

RAPPORT
ANNUEL

2011 // 2012

2011-2012

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT	4	DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	13
LA CONFÉRENCE	5	Économie sociale.....	13
Mandats et pouvoir.....	5	· Pôle régional d'économie sociale.....	13
Territoire et population.....	5	Culture.....	14
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	6	· Fonds des arts et des lettres.....	14
Créneaux d'excellence	6	· Entente portant sur le développement culturel	14
Développement durable	6	· Fonds de soutien aux événements culturels –	
· Environnement – Îles-de-la-Madeleine	6	2011	14
Éolien	7	· Politique culturelle régionale.....	14
Télécommunications	7	Immigration	15
· Vers une région branchée	7	Inclusion sociale et lutte à la pauvreté.....	15
· Réseau collectif de communications électroniques		· Instance régionale en développement social	15
et d'outils de gestion.....	8	· Réseau québécois en développement social	15
· Réseau intégré de communications électroniques		· Fonds régional de soutien aux déplacements des	
aux Îles-de-la-Madeleine (RICEÎM).....	8	jeunes Madelinots aux diverses compétitions sportives	
Tourisme.....	8	et événements régionaux de loisirs qui se tiennent	
· Récréotourisme	8	en Gaspésie.....	16
· Tourisme durable.....	8	Personnes âgées.....	16
Transport.....	9	Famille et enfance.....	16
· Transport ferroviaire.....	9	Condition féminine	17
· Bureau de la logistique du transport	9	Logement sociaux	17
· Transport collectif.....	10	RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE.....	18
· Transport maritime	10	Plan régional de développement intégré des	
INNOVARE	11	ressources et du territoire (PRDIRT).....	18
Pêche et aquaculture	11	Forums sur les hydrocarbures	18
Agriculture	11	Projets régionaux de certification forestière.....	18
Recherche.....	12	Tables de gestion intégrée des ressources	
		et du territoire (tables GIRT).....	19
		Tables sectorielles régionales	
		(Forêt, Faune et Territoire)	19
		Programme de mise en valeur du cerf de Virginie.....	20
		Ressources naturelles alternatives	20
		Programme de mise en valeur du milieu forestier –	
		Volet II.....	20
		Comité technique concernant l'accès au territoire	
		à partir d'un réseau de chemins multiusages	20
		Comité technique sur le maintien de la qualité visuelle	
		des paysages en milieu forestier lors d'interventions	
		forestière.....	21
		Réfection ou reconstruction des infrastructures	
		routières du domaine de l'État	21
		à la suite des pluies abondantes de décembre 2010.....	21
		Véhicules hors route	21

TABLE DES MATIÈRES

JEUNESSE	22
Actualisation de sa composition.....	22
Être branchée sur sa communauté.....	22
Consultation jeunesse 2012.....	22
Cap sur l'avenir 2009-2012.....	23
Des investissements importants pour la jeunesse.....	23
Moyen d'intervention local pour l'autonomie jeunesse (MILAJ).....	24
Valoriser l'implication des jeunes dans leur milieu	24
Le Fonds Gérard-D.-Levesque.....	24
ENTENTES SPÉCIFIQUES	
DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION	25
COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	35
AUTRES MANDATS	36
Comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.....	36
Engagement jeunesse	36
PARTICIPATION À DES CONSEILS DES C.A. D'ORGANISMES RÉGIONAUX	37
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	38
LES MEMBRES	41
Le bureau de direction	41
Le conseil d'administration.....	41
LES MANDATAIRES-CONSEILS	42
LE PERSONNEL	43
Direction, coordination et administration	43
Service des communications et du marketing	43
Concertation et développement du territoire des Îles-de-la-Madeleine.....	43
Concertation et développement social.....	43
Concertation et développement économique	43
Concertation et développement des ressources naturelles.....	43
Commission jeunesse.....	43

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année qui vient de se terminer a encore une fois cumulé son lot de belles réalisations dans la région, grâce à nos élus impliqués et à notre équipe de professionnels passionnés. On peut dire que 2011-2012 a renforcé la CRÉ dans son rôle de concertation, grâce aux nombreuses activités de consultation en lien avec des dossiers importants pour le développement de la région.



À l'automne, une vision régionale sur le transport et la mobilité a été élaborée lors d'un forum tenu à Bonaventure. L'enjeu se révèle crucial dans plusieurs sphères de développement, étant donné la grandeur du territoire et son positionnement géographique. D'ailleurs, nous avons participé activement à la mobilisation régionale visant le maintien du réseau ferroviaire de la Gaspésie, détenu par la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG). Cet effort nous a permis de démontrer aux gouvernements la nécessité d'obtenir le renouvellement des contributions nécessaires à la poursuite des services ferroviaires.

Lors d'une journée dédiée à l'économie sociale, en novembre, le Portrait et impacts sociaux des entreprises d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles a été dévoilé. Nous avons appris que les 261 entreprises d'économie sociale génèrent plus de 74 M\$ en chiffres d'affaires et créent un peu plus de 1 500 emplois.

Plus récemment, les Forums sur les hydrocarbures de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont été lancés. Cette importante démarche que nous coordonnons a pour but d'en arriver à des consensus régionaux qui nous permettront de formuler des recommandations au gouvernement du Québec dans le cadre de la création d'une loi sur la gestion des hydrocarbures. Ce processus de concertation innovant à l'échelle de toute la région se déroulera jusqu'en 2013.

Ce printemps, nous avons aussi lancé la démarche Vers une région branchée qui vise à développer les technologies de l'information (TI) dans la région. Une tournée de consultation dans chaque MRC a permis, entre autres, de dévoiler une étude du CEFRIO sur l'utilisation des TI par les citoyens et les entreprises, le premier portrait régional

de cette importance au Québec. Nous avons nous-mêmes su miser sur les TI en continuant de mettre à jour notre site Web, de nous activer sur Facebook et Twitter et de réaliser notre webzine mensuel. Notre premier blogue a également été lancé et les rencontres publiques du CA, de même que certaines activités publiques, sont maintenant webdiffusées.

Un autre élément marquant de la dernière année a été la création du service d'accompagnement rapproché en entreprises, INNOVARE, qui aidera des entreprises de la région à développer leur potentiel de croissance et d'innovation. Notons également le début de la phase de mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).

Par ailleurs, nous nous penchons déjà sur l'élaboration de notre nouvelle planification quinquennale, pour chapeauter nos actions d'une vision et d'orientations stratégiques.

Toutes ces actions réalisées entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012 ont un but commun : contribuer à la création d'un milieu favorisant une qualité de vie exceptionnelle aux Gaspésiens et Madelinots. Depuis la création de la Conférence régionale des élus en 2004, nous nous positionnons de plus en plus comme étant une organisation indispensable au développement de la région.

A handwritten signature in black ink that reads "Bertrand Berger". The signature is written in a cursive, flowing style.

Bertrand Berger

LA CONFÉRENCE

La Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a été mise en place le 23 mars 2004. Elle est alors devenue, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. La Conférence est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socioéconomiques. Elle est régie par la **Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**.

MANDATS ET POUVOIR

La Conférence a comme principal mandat de faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et de lui donner des avis pour le développement régional.

Elle doit établir et réaliser le **Plan quinquennal de développement**, conclure des ententes spécifiques et de partenariat, soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales, favoriser la concertation dans la région et gérer le Fonds de développement régional.

TERRITOIRE ET POPULATION¹

La région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles physiographiques : la péninsule gaspésienne (20 069 km²) et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (203 km²). L'ensemble du territoire s'avance dans les eaux du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec. Ce vaste territoire possède un relief accidenté à l'intérieur des terres dont la plus grande partie, 80 %, est recouverte d'une forêt à dominance de conifères. Les bons sols occupent les basses terres situées le long du littoral et des vallées fluviales. Le sous-sol renferme des gisements minéraux. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt, du tourisme et, plus récemment, de l'éolien.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte quarante-deux municipalités locales, sept territoires non organisés, deux réserves et une communauté amérindienne micmaque. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et deux municipalités hors MRC (Les Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). À l'exception de quelques villages, la population de 93 130 habitants (2011) est dispersée le long du littoral. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et de leurs différents types de mise en valeur. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir.



1. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE), (http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_11/region_11_00.htm). Institut de la statistique du Québec.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

À la base de la diversification de l'économie régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se trouvent les créneaux d'excellence pour lesquels la Conférence régionale des élus a joué un rôle de premier plan. Dès 1998, la région a élaboré une stratégie de diversification de l'économie fondée sur la mise en place de ces créneaux.

Depuis lors, le projet ACCORD est né en venant concrétiser l'existence de ces créneaux dans toutes les régions du Québec. La Gaspésie et les Îles ont choisi de valoriser les richesses naturelles qu'elles possèdent et ont défini le récréotourisme santé et nature, les ressources, sciences et technologies marines, ainsi que l'éolien comme étant leurs trois créneaux d'excellence.

La Conférence est signataire des plans d'action de chacun des créneaux, elle collabore à l'embauche des agents de coordination et elle fait partie des comités de suivi. En somme, elle joue le rôle de soutien et d'accompagnement qui est le sien dans le développement économique de la région.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est la pierre angulaire de la planification stratégique de la Conférence. L'intégration continue de ses seize principes dans les orientations, les actions et les outils, est un défi partagé par l'ensemble de l'équipe.

En 2011-2012, le nouveau cadre de gestion du **Fonds de développement régional (FDR)** a été adopté. Il intègre de façon claire et concrète les principes du développement durable. Cet outil de gestion accompagne à la fois les promoteurs dans la conception de leur projet et soutient le travail d'analyse et la priorisation des investissements par la Conférence.

Pour une troisième année, la Conférence s'est inscrite à la campagne Défi-Climat, organisée par le **Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine**. Cette campagne de lutte aux changements climatiques vise la mobilisation de la population et des organisations afin qu'elles posent des gestes concrets visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

La Conférence s'est aussi impliquée dans le processus d'évaluation environnementale stratégique portant sur la mise en valeur des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent (ÉES 2) en participant aux consultations publiques et en rédigeant un **mémoire d'analyse**. Ce mémoire soulève de nombreuses préoccupations environnementales, sociales et économiques ne trouvant pas de réponses dans la version préliminaire du rapport d'ÉES 2. De manière générale, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe sont perçues comme une source de risques d'impacts graves sur le territoire, sans garanties de retombées régionales positives ou de contreparties suffisantes.

ENVIRONNEMENT – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le Groupe-référence en environnement aux Îles-de-la-Madeleine a réalisé, sous la direction de l'organisme Attention Fragîles, une démarche visant un plan stratégique d'intervention en environnement (PSIE) pour le territoire des Îles. Il en résulte une somme considérable de données et d'analyses très pertinentes qui pourront notamment servir de base à l'élaboration d'une politique environnementale pour ce territoire. La Conférence a participé activement à l'organisation de cette démarche et y a par ailleurs consenti une contribution financière.

ÉOLIEN

En 1998, la région demandait au gouvernement du Québec de désigner l'éolien comme un des créneaux d'excellence de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Depuis, les trois appels d'offres lancés par Hydro-Québec et les contrats signés de gré à gré ont permis à la région de récolter près de mille mégawatts de puissance installée ou à installer. La région est devenue exportatrice d'énergie électrique verte.

Dans le cadre de l'appel d'offres d'énergie éolienne issue de projets communautaires, la Conférence a multiplié les représentations auprès du gouvernement afin d'améliorer les chances de la région de décrocher des contrats. Une stratégie visant à réduire le risque et à maximiser les retombées dans l'ensemble des communautés de la région a été élaborée.

Grâce à la concertation régionale, la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été mise en place. L'ensemble des MRC du territoire, incluant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, adhère au projet. Bien que, dans le cadre de l'appel d'offres en énergie éolienne communautaire, la Régie ait réussi à s'associer à quatre promoteurs pour déposer cinq projets dans trois MRC, un seul projet a été retenu : « Énergie éolienne communautaire Le Plateau ». Il s'agit d'un parc éolien de vingt-trois mégawatts qui sera érigé en partenariat avec Invenergy et qui sera situé dans le territoire non organisé du Ruisseau-Ferguson, dans l'arrière-pays de L'Ascension-de-Patapédia. Le projet entrera en production au plus tard en décembre 2013.

La Conférence participe à deux comités de développement de la filière éolienne : le comité de créneau et le comité éolien, mis sur pied par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane possèdent 40 % des emplois en éolien au Québec (plus de huit cents emplois). On retrouve également le **TechnoCentre éolien**, le Centre CORUS (Centre de recherche, de développement et de transfert technologique sur l'extraction d'énergie éolienne en milieu nordique), ainsi qu'une industrie structurée grâce au projet ACCORD. Avec l'aide de différents partenaires, la région s'est dotée d'un centre de formation en éolien de classe mondiale. Ce centre offre de la formation spécialisée de niveau collégial aux étudiants et aux entreprises du secteur.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

VERS UNE RÉGION BRANCHÉE

En 2010, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a entrepris une démarche de réflexion sur la question de l'amélioration de l'utilisation d'Internet en collaboration avec le CEFRIQ, une organisation provinciale qui contribue à faire du Québec une société numérique, grâce à l'usage des technologies comme levier de l'innovation sociale et organisationnelle. Il est alors apparu nécessaire de doter la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine d'une stratégie régionale afin de structurer et de favoriser l'utilisation innovante des technologies de l'information (TI) comme véritable levier au développement de la région.

Au début de l'année 2011, un comité d'orientation régional a été formé afin de travailler à une démarche de réalisation d'un plan numérique pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Le mandat de ce comité a été de définir le fonctionnement de la démarche menant à la réalisation d'un plan numérique et de participer aux différentes étapes de cette démarche.

Ne possédant pas de données suffisamment précises sur notre région pour être adéquatement utilisées dans cette démarche, la première phase a consisté à dresser un état de situation précis en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine de l'utilisation des technologies numériques par les citoyens et les entreprises. **Deux enquêtes** exhaustives ont ainsi été réalisées durant l'automne 2011 et ont permis de faire ressortir que malgré la grande disponibilité des réseaux Internet haute vitesse et de téléphonie mobile sur le territoire, il y a matière à améliorer et diversifier davantage l'utilisation qu'en font les citoyens et les entreprises.

Une tournée de consultations a eu lieu dans chaque territoire de MRC du 23 mai au 12 juin 2012, dans le but d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les participants à la démarche. Les informations recueillies permettront de compléter le plan numérique en vue d'une adoption au cours de l'année 2012 et surtout de mettre en œuvre une stratégie d'intervention qui impliquera un grand nombre d'intervenants locaux et régionaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

RÉSEAU COLLECTIF DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'OUTILS DE GESTION

Le **Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion** offre un service à quelque deux cents membres et plus de cinq mille postes informatiques y sont reliés. Ces membres utilisent de plus en plus les différentes applications possibles du Réseau comme la vidéoconférence et la téléphonie IP. La dernière année n'a toutefois pas permis au Réseau d'offrir ces deux services à l'ensemble de ses membres.

Le Réseau se charge également de mettre en place des solutions pour les communautés de la région qui n'ont pas encore le service Internet haute vitesse. Il a reçu des subventions des gouvernements du Québec et du Canada qui ont permis d'implanter une nouvelle technologie afin d'offrir Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les communautés où ces services n'étaient pas encore offerts. Le Réseau s'est entendu avec TELUS pour utiliser la technologie HSPA pour desservir les communautés où il n'y avait pas de téléphonie cellulaire (le nord de la péninsule et les plateaux de la Matapédia). La technologie HSPA permet d'offrir la téléphonie cellulaire, Internet haute vitesse et Internet mobile. Les autres communautés (celles où il y avait déjà de la téléphonie cellulaire, mais pas d'Internet haute vitesse) sont desservies par un réseau sans fil (Wi-Fi ou WiMax). Les communautés de Cap-Seize et de L'Alverne utilisent aussi cette technologie, mais n'ont toutefois pas accès au service cellulaire.

RÉSEAU INTÉGRÉ DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE (RICEÏM)

En 2009, la participation financière des instances gouvernementales a permis de mettre à niveau un réseau terrestre à large bande selon le mode de réseau étendu (c'est-à-dire le partage de la capacité de transmission du réseau de Télébec). Au cours de l'année, Télébec a procédé à l'augmentation de la capacité de son réseau de fibres optiques et étendu celui-ci jusqu'aux extrémités de l'archipel. Pour la pointe de Grande Entrée toutefois, le déploiement de la fibre sur le dernier tronçon n'a pas encore été réalisé, par souci d'économie, puisqu'il devrait suivre l'évolution des travaux de modernisation du réseau routier et d'installation de l'aqueduc prévus dans le secteur, lesquels sont censés se faire en deux étapes, l'une en 2012 et l'autre en 2013.

TOURISME

RÉCRÉOTOURISME

Le créneau d'excellence en récréotourisme ACCORD a été renouvelé pour cinq années, soit jusqu'en 2017. Le périmètre et la mission du créneau ont été revus pour viser davantage le réseautage et les partenariats entre les entreprises du secteur. On ciblera par ailleurs des actions qui apporteront une réelle plus-value aux entreprises du créneau. Ainsi la formation de la main-d'œuvre, le développement des marchés ainsi que l'innovation et la capacité de gestion visant un développement durable du tourisme constitueront les principaux axes du plan d'action. Les secteurs clés de cette nouvelle planification stratégique seront les thèmes nature, culture et saveurs. Un programme d'appui au développement des créneaux d'excellence permettra la réalisation des activités et projets prioritaires dans le cadre de la stratégie.

TOURISME DURABLE

Les principales actions de la Conférence en tourisme durable sur le territoire gaspésien font écho à la mise en application du plan d'action de la **Politique-cadre du tourisme durable de la Gaspésie** qui a été adoptée par la Conférence et présentée aux partenaires à l'automne 2010. Ces actions concernent notamment la mise en place d'un comité d'harmonisation en tourisme durable pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer l'évolution du tourisme durable dans la région, de diverses actions de communications et de promotion ainsi que la mise sur pied d'une démarche visant à doter la région d'une charte des paysages. La CRÉGIM est également intervenue dans l'élaboration d'un site Internet dédié au tourisme durable et dans la réalisation d'une étude sur les retombées économiques du tourisme aux Îles-de-la-Madeleine.

TRANSPORT

TRANSPORT FERROVIAIRE

À l'hiver 2012, la Conférence a participé activement à la mobilisation régionale visant le maintien du réseau ferroviaire de la Gaspésie. Rappelons que les programmes d'aide gouvernementale dont bénéficiait la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG) depuis 5 ans venaient à échéance le 31 mars 2012. Les deux organismes ont uni leurs efforts pour obtenir le renouvellement des contributions nécessaires à la poursuite des services ferroviaires, estimées à 93,4 M\$ pour les cinq prochaines années. Grâce à la mobilisation du milieu, la SCFG s'est vu accorder une subvention globale de 17 M\$ sur deux ans par le ministère des Transports du Québec. Cette somme servira à rénover l'infrastructure et permettra de poursuivre le développement des projets en cours, dont notamment le train touristique et le transport des marchandises. Le gouvernement fédéral n'a pas encore répondu à la demande de financement.

BUREAU DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT

En 2007-2008, le Centre d'expertise en transport intermodal a été mandaté afin d'étudier les flux de transport en Gaspésie et aux Îles. À la suite de sa recommandation, la Conférence a évalué la pertinence de mettre en place un Bureau de la logistique du transport. Essentiellement, son mandat sera de soutenir les entreprises des divers secteurs industriels et commerciaux de la région dans l'optimisation et la rationalisation de leur chaîne logistique et de favoriser l'intermodalité. **Une entente de partenariat** a été convenue pour en assurer le financement et la mise en œuvre. Ce partenariat regroupe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ainsi que Transformation alimentaire Québec. Le projet d'une durée initiale de trois ans bénéficiera d'un montant global de 360 000 \$ pour ses frais d'exploitation. À l'heure actuelle, le bureau de la logistique s'est doté d'un plan d'action par lequel il sera amené à intervenir dans trois secteurs ciblés : bioalimentaire, éolien et forestier.

Dans le cadre du processus d'élaboration du Plan territorial en mobilité durable du ministère des Transports du Québec, la région s'est dotée d'une vision sur le transport et la mobilité, lors d'un forum tenu à l'automne 2011. Elle se décline en quatre orientations prioritaires :

- **Utilisation de modes alternatifs à l'auto-solo dans les déplacements locaux et interrégionaux;**
- **Chaîne de transport optimisée et flexible;**
- **Harmonisation des usages sur un réseau routier sécuritaire;**
- **Développement et pérennisation des infrastructures maritimes, ferroviaires et aériennes.**

En partenariat avec le MAPAQ, l'UPA, Gaspésie Gourmande et la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie, une journée de réseautage sur le développement de marché intitulée « Les produits gaspésiens... Si près, si loin? À vous de voir! » s'est déroulée au printemps à New Richmond. Plus de quarante participants en sont venus à un consensus fort : l'importance de se rallier pour structurer plus efficacement la commercialisation des produits à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. Par ailleurs, les travaux du Comité régional sur le transport aérien ont repris. Un portrait des infrastructures aéroportuaires a été réalisé. Les membres du comité évaluent les moyens de développer les services aériens régionaux et d'en diminuer les coûts et désirent se mobiliser afin d'assurer un financement adéquat des infrastructures pour que les usages essentiels puissent être maintenus (les services de l'avion-ambulance, par exemple).

Le projet de validation technique du transport de pales d'éolienne par la voie ferroviaire a été mis en œuvre. En partenariat avec le Créneau ACCORD éolien et le MDEIE, des prototypes de wagons spécialement adaptés ont été conçus et fabriqués. Le test a permis de valider l'efficacité du prototype proposé. La faisabilité, l'efficacité et la sécurité du transport ont été démontrées. Une analyse technicoéconomique a été réalisée afin de planifier le déploiement du service par la Société du chemin de fer de la Gaspésie, par l'acquisition et la modification d'une série de wagons permettant de répondre aux besoins en exportation des pales par la voie terrestre sans encombrer le réseau routier.

TRANSPORT

TRANSPORT COLLECTIF

Le 3 mai 2012, le **Réseau de transport collectif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RéGÎM)** célébrait son second anniversaire. En plus de soutenir financièrement le projet, la Conférence coordonne le développement du projet et l'appuie dans ses démarches visant la stabilisation d'un financement adéquat. Le RéGÎM a réussi une première au Québec : obtenir l'accord gouvernemental pour la perception d'une taxe sur le carburant, d'un cent par litre d'essence vendue (diésel exclu), de manière à assurer son financement à long terme. L'appui de la Conférence et de toutes les MRC a été crucial pour l'obtention de ce financement et démontre que le RéGÎM est déjà considéré comme un service à la population essentiel, au cœur du développement social et économique de la région. Que ce soit par son financement, par son offre de service ou sa portée régionale, le RéGÎM se démarque comme chef de file dans les réseaux de transport collectif ruraux du Québec. L'organisme peut compter sur plusieurs partenaires, tant financiers qu'opérationnels. Il a notamment conclu des ententes de financement avec plusieurs ministères et organismes, dont le ministère des Transports du Québec (MTQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). L'organisation du RéGÎM repose sur des partenariats avec des transporteurs, pour l'exploitation de minibus, et avec six organismes de transport adapté, pour le service à la clientèle et la gestion des parcours. Au cours de sa deuxième année d'opération, le RéGÎM a amélioré sa quinzaine de trajets de base et développé la promotion auprès des Gaspésiens et des Madelinots, de manière à faire progresser son achalandage jusqu'à sept mille déplacements réalisés par mois.

TRANSPORT MARITIME

Le lien maritime annuel entre l'Île-du-Prince-Édouard et les Îles-de-la-Madeleine mis en place il y a maintenant trois ans commence à porter ses fruits et sa contribution à l'essor économique de l'archipel se confirme de plus en plus. Ainsi, le Groupe CTMA dresse un excellent bilan de la saison de navigation hivernale 2012. Le nombre de passagers a augmenté de 22 % par rapport à l'hiver 2011, pour friser les quatre mille neuf cents en février et mars. Le nombre de camions a quant à lui progressé de 40 %.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INNOVARE

Considérant les besoins¹ d'accompagnement rapproché des entreprises de la région, conjugués à leurs performances en innovation², la Conférence, le MAMROT ainsi que le MDEIE ont souhaité doter les entreprises du territoire d'un service d'accompagnement novateur.

En septembre 2011, **INNOVARE** voyait le jour avec pour mission d'aider, sur une base individuelle, des entreprises ciblées notamment pour leur potentiel de croissance et d'innovation. Ce service d'accompagnement rapproché propose de lier, à des fins collaboratives, les expertises des partenaires de la région aux besoins en innovation et en accompagnement des entreprises sélectionnées sur le territoire.

Depuis la création d'INNOVARE, des efforts ont été consentis afin de renseigner les partenaires de la région sur les activités du service, d'obtenir leur adhésion à la formule proposée et de structurer son fonctionnement. Dans la poursuite de ce projet, des énergies seront investies à l'élaboration et au lancement de la communauté de pratique, à l'initiation des activités d'accompagnement en entreprise et à la mise en œuvre de la stratégie régionale en innovation.

PÊCHE ET AQUACULTURE

Devant l'importance des pêches et de l'aquaculture pour les communautés maritimes de la région et le peu d'emprise qu'elles ont sur cette industrie, la Conférence régionale des élus a adopté une vision en 2011 : influencer par des actions concrètes, les acteurs du milieu à tendre vers le développement de pêcheries et de maricultures durables. Pour ce faire, la Conférence travaillera selon trois axes d'interventions, soit l'innovation, la main d'œuvre et le développement de marchés. La concertation entre les acteurs et le soutien du secteur en fonction des recommandations et des besoins manifestés demeureront ses moyens d'action.

Forte de ces orientations et de l'étude déposée en 2010 portant sur les communautés maritimes et le développement de l'économie halieutique, la Conférence a accru ses échanges avec les intervenants de cette industrie. Ceux-ci donneront lieu à l'implantation d'une stratégie d'action au cours de l'année 2012 afin, entre autres, de dégager un consensus sur les nouvelles approches de gestion à adopter dans une optique de développement durable.

Au cours de la dernière année, la Conférence a poursuivi son implication dans la **Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)**, dans le Créneau ACCORD sur les Ressources, sciences et techniques marines et auprès du **Centre d'Innovation de l'Aquaculture et des Pêches du Québec, Merinov**. Toujours de concert avec les acteurs concernés, elle a contribué à faire progresser ces industries et à la création de nouvelles entreprises.

AGRICULTURE

De 2007 à 2011, l'Entente spécifique sur le développement agroalimentaire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine intervenue entre le gouvernement du Québec et la Conférence régionale des élus a soutenu cent trente-neuf projets de développement qui ont totalisé des investissements de 10 M\$. Grâce à cet outil, on estime que cent quarante-six nouveaux emplois ont été créés et que trois cent cinquante autres ont été consolidés. Devant de telles retombées, les différents partenaires du secteur ont entrepris, en 2010-2011, les démarches pour renouveler cette entente spécifique. Cette année, les partenaires régionaux en sont arrivés à un consensus sur les modalités que cette nouvelle entente devrait inclure pour s'adapter aux réalités et enjeux actuels du secteur, dans notre région. La Conférence a signifié sa participation financière et l'entente représentant une enveloppe globale de 1 350 000 \$, prévue pour trois ans, devrait voir le jour au cours de la prochaine année.

De plus, la Conférence poursuit son appui au développement de l'agriculture par la signature d'une entente de financement annuelle avec les quatre organismes de soutien et d'accompagnement du secteur, soit la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie, Le bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie Gourmande et l'Union des producteurs agricoles Gaspésie-Les-Îles. Pour l'année 2011-2012, la Conférence a accordé un soutien financier de 53 530 \$ au secteur grâce à cette entente.

1. Zins Beuchesne et Associés. Février 2009. *Étude d'évaluation des besoins d'accompagnement rapproché pour les entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. 66 p.
2. GENIVAR. 2011. *L'innovation au sein des entreprises de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine - Rapport final préliminaire. Rapport de GENIVAR à la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. 110 p. et annexes.



RECHERCHE

En 2009, la Conférence a versé un don de 2,15 M\$ à la **Fondation de l'UQAR** pour agir sur le développement de la recherche en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et mobiliser les expertises de l'UQAR au profit du développement régional. Ce don sert de levier dans des projets régionaux stratégiques à travers des programmes de subventions universitaires et la mobilisation par l'UQAR des partenaires pertinents. Le choix des projets se fait en étroite collaboration entre la Conférence et l'UQAR. Par exemple, ce don a permis à l'UQAR d'être un acteur clé en matière de valorisation de la biomasse marine. L'UQAR a poursuivi son implication dans ce secteur en jouant un rôle de premier plan dans la création de Merinov.

En 2011-2012 quatre projets ont été appuyés par ce don. Par exemple, 20 000 \$ ont été mobilisés dans le déploiement de la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins de l'UQAR. Cette Chaire a aussi amené le gouvernement fédéral à investir 200 000 \$ dans le développement d'aires marines protégées dans la perspective de l'exploitation d'hydrocarbures au large des Îles-de-la-Madeleine, une étude réalisée en collaboration avec le **Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)**. Le financement de la Conférence permet d'ailleurs de subvenir à une partie du salaire du directeur de ce centre qui réalise des projets tels que l'étude de la création d'une aire marine protégée ou encore l'étude sur la gestion des matières résiduelles, toutes ayant des retombées concrètes indéniables pour la région. Le don de la CRÉGIM a également permis de maintenir en poste un chercheur universitaire assumant la direction scientifique du Consortium en foresterie de la Gaspésie-Les-Îles. Cette contribution sert de levier pour atteindre un objectif financier de l'ordre de 2,5 M\$ sur cinq ans.

Finalement, la Conférence a permis de soutenir, pour une deuxième année à hauteur de 30 000 \$, les travaux de la Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie qui voit au partage des connaissances entre le milieu universitaire, les milieux de pratique et la communauté. Cette contribution a permis de mobiliser un financement total de plus de 250 000 \$ sur trois ans en plus des subventions pour des projets réalisés en région, tels que la recherche-action collaborative sur la réussite des élèves en milieux défavorisés, financée par le MELS pour 100 000 \$.



ÉCONOMIE SOCIALE

Les 261 entreprises d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine génèrent plus de 74 M\$ en chiffres d'affaires et créent un peu plus de 1 500 emplois.

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a poursuivi, au cours de la dernière année, la mise en œuvre et le suivi de son plan d'action quinquennal (2009-2014), qui fait partie intégrante de l'**Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine** signée en décembre 2009. Un des éléments majeurs de ce plan a été réalisé au cours de 2011, soit la publication du document « **Portrait et impacts sociaux des entreprises d'économie sociale de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** ». Ce portrait à la fois quantitatif et qualitatif des entreprises d'économie sociale de la région a été rendu public dans le cadre de la Journée régionale de l'économie sociale tenue le 9 novembre dernier à Petite-Vallée. Cet outil permettra d'enclencher le processus de formation de lieux de concertation en économie sociale, dans chacun des territoires de MRC de la Gaspésie, comme il se fait aux Îles-de-la-Madeleine. Sept capsules vidéo mettant en valeur des entreprises d'économie sociale ont été réalisées en collaboration avec les télévisions communautaires de la région et présentées lors de cette Journée.

Les représentants du Pôle ont participé assidument aux rencontres nationales des pôles régionaux que coordonne le **Chantier de l'économie sociale**. Le pôle a également délégué quelques représentants au premier Forum international de l'économie sociale et solidaire qui s'est tenu en octobre à Montréal. Ce forum a permis aux participants de connaître les expériences réussies de partenariat à travers le monde, notamment dans l'élaboration de politiques publiques pour la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le Pôle régional d'économie sociale a pour mission de favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale, ainsi que d'harmoniser leurs interventions pour en maximiser les effets. Il est composé de dix-neuf membres répartis comme suit : douze représentants d'entreprises d'économie sociale, soit deux représentants par territoire de MRC, et sept représentants d'organismes de soutien, dont la Conférence.

CULTURE

La Conférence régionale des élus a déployé beaucoup d'énergie avec ses partenaires depuis 2002 pour assurer une coordination des ententes spécifiques qui permettent de fournir un soutien accru au secteur culturel, orienté vers les priorités régionales.

FONDS DES ARTS ET DES LETTRES

Créé en 2002, le Fonds des arts et des lettres, auquel contribuent le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence, s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains, ainsi qu'aux organismes artistiques professionnels de la région. Dans la nouvelle **Entente spécifique sur le développement des arts et des lettres pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine**, une attention particulière a été portée aux artistes de la relève grâce à la participation de la Commission Jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De plus, l'ajout de nouveaux partenaires locaux a permis de mettre sur pied pour trois ans un deuxième volet destiné aux organismes artistiques professionnels.

De plus, le **Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine**, sont devenus signataires de l'entente avec le mandat de faire la promotion du fonds et des projets soutenus, d'accompagner les artistes qui souhaitent faire une demande de bourse, notamment ceux issus de la relève. En 2011-2012, sept artistes de la région ont reçu des bourses totalisant 100 000 \$. De plus, cinq organismes ont reçu des bourses de 255 000 \$ sur trois ans (2011-2014).

ENTENTE PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Renouvelé pour la période 2011-2013, le Fonds de soutien au développement culturel découle d'une **entente spécifique régionale** signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Conférence. Doté d'une enveloppe de 190 000 \$ sur deux ans, ce fonds vise à soutenir les organismes œuvrant à la mise en valeur du patrimoine par l'entremise d'un appel de projets prévu pour 2012-2013 (120 000\$). Il a aussi pour but de soutenir la mise en réseau et le développement des organismes muséaux (70 000\$).

Un autre volet de l'entente s'adresse au soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des jeunes Gaspésien et Madelinots par le biais de projets culturels qui visent à développer leurs habitudes et leurs habiletés de lecture

(135 000\$). Ce volet s'inscrit dans les orientations de la Politique régionale de la lecture et se déploie grâce à la participation de la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Finalement, le volet 3 de l'entente favorise le soutien au développement du tourisme culturel dans une perspective de développement durable (60 000\$). Ce soutien vise à appuyer la mise en œuvre d'actions stratégiques en tourisme culturel issues des plans d'action du Conseil de la culture de la Gaspésie et d'Arrimage.

FONDS DE SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS CULTURELS – 2011

La Conférence cherchait depuis plusieurs années à s'associer à un partenaire dans le cadre de ce Fonds de soutien aux événements qu'elle gérait seule depuis quatre ans. Le 18 mars 2010, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, a confirmé une participation financière de son ministère de 90 000 \$ pour une période de trois ans. Le Fonds, dorénavant de 130 000 \$, vise à appuyer les organismes et événements qui ont une incidence sur l'attraction touristique et l'animation des communautés de la région. Cette aide de la Conférence et du Ministère permet de favoriser la tenue, en Gaspésie et aux Îles, de festivals et d'événements à caractère culturel qui contribuent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture régionale et qui accordent une place importante à la promotion de la région à l'échelle québécoise. Cette année, douze projets se sont partagés 130 000 \$.

POLITIQUE CULTURELLE RÉGIONALE

Une démarche de consultation est en cours en vue d'actualiser le diagnostic culturel élaboré en 2006. Au cours de la dernière année, une consultation s'est tenue en Gaspésie et une autre aux Îles-de-la-Madeleine. La publication du document final est prévue pour 2012.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

IMMIGRATION

L'entente spécifique en immigration est échue depuis le 31 mars 2012 et devrait se renouveler en conjonction avec la Stratégie d'attraction, d'accueil et de rétention en cours d'élaboration. Cette première entente impliquait plusieurs partenaires, soit le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Commission scolaire des Chic-Chocs, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Conférence. Elle a permis de mettre les bases d'une concertation locale et régionale par le biais de la Table régionale de concertation en immigration et des comités locaux. Elle a aussi permis d'entreprendre un travail de sensibilisation auprès des élus, des intervenants, des employeurs et de la population.

La mise en place de services d'accueil des personnes immigrantes dans les MRC de Bonaventure, de La Côte-de-Gaspé et de La Haute-Gaspésie, de même que la tenue d'un forum sur l'immigration dans la MRC d'Avignon et une entente pour le suivi des personnes immigrantes au cas par cas aux Îles-de-la-Madeleine, constituent les faits marquants de l'année. Toutes ces initiatives ont bénéficié du Fonds de soutien aux services d'accueil et d'accompagnement aux personnes immigrantes (131 500\$ pour la période 2011-2013), créé dans le cadre de l'entente. De plus, une demande de financement a été adressée à la Commission jeunesse pour les trois projets de services d'accueil. Celle-ci a versé 55 760 \$ à la Conférence comme contribution. L'agence de santé et de services sociaux a pour sa part injecté 16 000 \$.

Près de soixante personnes immigrantes ont bénéficié d'un suivi en personne ou à distance de l'agente de concertation en immigration. Des rencontres ont eu lieu avec plusieurs partenaires et employeurs concernant le recrutement de main-d'œuvre immigrante. Aussi, trois séjours à Montréal ont permis de présenter la région à cent trente-cinq personnes immigrantes et à des intervenants des organismes de régionalisation, notamment.

INCLUSION SOCIALE ET LUTTE À LA PAUVRETÉ

L'Entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté 2007-2010, dont la mise en œuvre s'est amorcée à l'hiver 2009, a permis de soutenir les démarches de mobilisation du milieu sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI) dans trois territoires de MRC, soit La Haute-Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher-Percé.

Dans le cadre du nouveau **Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015**, la Conférence a déposé au MESS en janvier 2012 un plan d'action pour la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce plan sera accompagné d'un portrait social régional qui est en cours de réalisation. Celui-ci permettra de faire ressortir les enjeux régionaux et territoriaux en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale afin de soutenir la prise de décision des acteurs impliqués, soit les tables ATI de chaque territoire de MRC. Mentionnons que cette année, les MRC d'Avignon, de Bonaventure et de La Côte-de-Gaspé ont amorcé leur démarche de mobilisation.

INSTANCE RÉGIONALE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

À la suite du Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale, qui s'est tenu en novembre 2010 à Sainte-Anne-des-Monts sous le thème « Se rassembler pour bâtir des communautés solidaires », la Conférence vient d'amorcer, avec plusieurs partenaires, une démarche de mise en place d'un réseau régional pour le développement des communautés dont le but sera d'assurer la concertation, la coordination et la mobilisation intersectorielles en matière de lutte à la pauvreté et d'inclusion sociale et de développement social pour la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Conférence a poursuivi ses travaux de représentation au sein du **Réseau québécois de développement social (RQDS)**, qui est constitué de répondants des régions en développement social. Ils sont pour la plupart associés à des conférences régionales des élus, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Il alimente deux outils de communication : la lettre mensuelle d'information *DS Express* et la revue *Développement social*.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

FONDS RÉGIONAL DE SOUTIEN AUX DÉPLACEMENTS DES JEUNES MADELINOTS AUX DIVERSES COMPÉTITIONS SPORTIVES ET ÉVÈNEMENTS RÉGIONAUX DE LOISIRS QUI SE TIENNENT EN GASPÉSIE

La Conférence a concrétisé, avec la collaboration des intervenants du milieu madelinot, sa démarche de concertation visant à doter le territoire des Îles-de-la-Madeleine d'un fonds de soutien aux déplacements des jeunes Madelinots aux diverses compétitions sportives et événements régionaux de loisirs qui se tiennent en Gaspésie. En effet, le programme Alizé a grandement été inspiré par la signature en 2008 d'une entente spécifique dans la région de la Côte-Nord. Parmi les partenaires financiers, on retrouve, en plus de la Conférence, la municipalité des Îles, la Commission scolaire des Îles, le Cégep (Campus des Îles), le Groupe CTMA, les Caisses Desjardins des Îles et la Fondation Canadian Tire. Le MAMROT et le MELS sont également sollicités pour participer au fonds.

PERSONNES AÎNÉES

Depuis 2007, la région s'est dotée de l'**Entente spécifique visant l'adaptation des services et des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées**. Ce partenariat avec le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Table régionale de concertation des aînés qui composent, avec la Conférence, le comité de gestion et de suivi de l'entente, permet de déterminer des pistes d'action prioritaires, d'accorder du soutien financier à des projets et de soutenir la concertation entre les acteurs de la région qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de nos aînés.

La Stratégie régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées a été finalisée et la mise en œuvre des deux plans d'action qui en ont découlé a été assurée par deux groupes de travail. Leurs efforts ont principalement porté sur l'amélioration des opportunités d'information et de formation s'adressant aux personnes âgées et sur l'appui d'initiatives visant à ce que les aînés évoluent dans des environnements sains, entre autres grâce aux politiques familiales municipales et aux Programmes MADA (Municipalité amie des aînés). Le tout est effectué avec le souci d'encourager et de valoriser la contribution des aînés à l'essor de leur milieu.

En ce qui a trait au soutien financier, deux appels de projets ont été proposés aux organisations de la région en 2011 et ont permis à seize projets locaux de recevoir du finance-

ment pour un total de 156 220 \$. Trois événements régionaux s'adressant aux aînés ont également reçu du soutien financier. Enfin, un troisième volet permettant de soutenir des projets régionaux a été mis sur pied. À ce sujet, un projet de portail régional bilingue, en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés, a été mis en ligne à l'automne 2011 et un projet de formation continue adaptée aux 50 ans et plus a débuté en janvier 2012. Ce dernier est piloté par le Groupe Collegia.

FAMILLE ET ENFANCE

Depuis 2009, les parents de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent bénéficient d'un guichet unique, le **Bureau d'inscription à la liste d'attente centralisée (BILA)**, pour inscrire leurs enfants à un service de garde subventionné. La Conférence participe aux travaux du comité de suivi du guichet unique afin d'améliorer le taux d'adhésion des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial à ce service.

En octobre 2011, le ministère de la Famille et des Aînés a annoncé la création de quinze mille nouvelles places à sept dollars en CPE. De ce nombre, cent cinquante-cinq places ont été attribuées à la région. L'appel de projets a pris fin le 24 février 2012 et la Conférence participe au comité consultatif qui analysera les projets et qui fera ses recommandations à la ministre.

CONDITION FÉMININE

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a fait office de pionnière en matière de concertation pour l'égalité entre les femmes et les hommes en se dotant d'ententes de collaboration depuis 2002. En septembre 2012, la nouvelle **Entente de collaboration en condition féminine (2011-2014)** a été ratifiée par quatorze partenaires autour de quatre volets, dont trois sont sous la supervision de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

- **Instance et participation citoyenne, dont l'objectif est de favoriser la participation des femmes aux instances municipales;**
- **Diversification, ayant pour objectif d'accroître le nombre de femmes œuvrant dans les métiers d'avenir et les métiers traditionnellement masculins (la Conférence y participe à travers les concours Projets novateurs et Chapeau les Filles!);**
- **Analyse différenciée selon les sexes (ADS) qui favorise la prise en compte des réalités et intérêts différents des femmes. (Ce dernier volet est pris en charge par Femmessor : entrepreneuriat féminin, dont l'objectif est de favoriser l'autonomie financière des femmes).**

En plus de participer activement aux travaux du groupe-conseil en condition féminine, particulièrement au sujet de la participation des femmes à la vie démocratique et aux instances régionales, la Conférence a adopté en 2010 sa Politique d'égalité en matière de condition féminine. Cette politique a été l'occasion, pour les administrateurs et les membres de l'équipe, de questionner la gouverne, l'organisation interne et l'impact de la Conférence sur son milieu, et ce, afin que l'organisation contribue de façon optimale à un développement durable et égalitaire pour les femmes et les hommes de la région. Étant la première organisation de la région à se doter d'une telle politique, cette dernière a fait l'objet d'une large diffusion.

LOGEMENT SOCIAUX

La Conférence a poursuivi, au cours de 2011-2012, ses représentations auprès du gouvernement du Québec afin que des bonifications soient apportées au programme AccèsLogis, et ce, pour une période de cinq ans. La Conférence, en collaboration avec le Groupe ressource en logements collectifs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, a également amorcé une réflexion pour trouver des solutions à la problématique du logement social en région.



PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (PRDIRT)

L'année 2011-2012 a été marquée, pour la **Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT)** de la Conférence, par le début de la phase de mise en œuvre du **Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)**. Pour mieux guider cette phase, un Plan triennal de mise en œuvre (PTMO), couvrant la période 2011-2014, a d'abord été réalisé en concertation avec les intervenants régionaux, pour le volet Gaspésie et le volet Îles-de-la-Madeleine du PRDIRT. Une Entente de mise en œuvre a par la suite été officiellement signée avec la direction générale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) afin de convenir de la participation conjointe de la Conférence et du Ministère à la mise en œuvre du PRDIRT.

À partir du plan de mise en œuvre, différentes actions ont été entamées avec les intervenants régionaux pour l'atteinte, en tout ou en partie, des objectifs régionaux fixés au PRDIRT. Le projet de certification forestière des unités d'aménagement forestier (UAF) de la Gaspésie, la phase II d'une campagne de sensibilisation sur les pratiques de chasse et l'élaboration d'une carte pour un réseau d'accès prioritaire au territoire public sont des exemples d'actions réalisées. La mise en œuvre du PRDIRT devrait s'accélérer au cours de l'année 2012-2013, puisque son plan d'action annuel vient d'être élaboré.

FORUMS SUR LES HYDROCARBURES

La Conférence se lance dans un processus de concertation innovant à l'échelle de toute la région en mettant en place les Forums sur les hydrocarbures en territoire marin et terrestre. Cette importante démarche permettra aux citoyens, élus, acteurs de l'industrie pétrolière et gazière, organismes environnementaux, acteurs socioéconomiques et groupes d'intérêt de dialoguer, sans exclusion d'aucun acteur. Le but de la démarche est de co-construire des consensus régionaux afin de formuler des recommandations au gouvernement du Québec dans le cadre de la création d'une loi sur la gestion des hydrocarbures.

PROJETS RÉGIONAUX DE CERTIFICATION FORESTIÈRE

Depuis l'automne 2010, la Conférence participe activement aux projets visant à implanter une certification forestière sur l'ensemble du territoire. Elle siège au comité de certification concernant la démarche regroupée en forêt privée et sur certains lots intramunicipaux de la région. De plus, la Conférence participe au comité de direction et assure, depuis janvier 2011, la coordination du projet qui touche les unités d'aménagement forestier régionales en forêt publique. Ce dernier projet regroupe actuellement l'ensemble des bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de la Gaspésie-Îles. L'objectif consiste à obtenir un certificat et à faciliter le transfert de celui-ci au MRNF dès le 1^{er} avril 2013.

RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE

TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TABLES GIRT)

Pour l'année 2011-2012, la Conférence a coordonné les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire. Ces dernières visent à assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes qui portent des actions sur le territoire et qui sont concernés par les activités d'aménagement forestier.

Les tables doivent fixer les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convenir des mesures d'harmonisation des usages. L'ensemble de ces objectifs et mesures doit respecter les orientations nationales définies dans la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) et prendre en compte les orientations régionales définies dans le PRDIRT et dans le Plan d'affectation du territoire public (PATP). Toutefois, il n'est pas exclu que les tables GIRT puissent se pencher sur d'autres exercices de planification.

Trois tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire sont implantées dans la région : une pour la portion sud du territoire, qui correspond à l'unité d'aménagement 111-61, une deuxième pour la portion de la pointe du territoire, qui correspond à l'unité d'aménagement 112-62, et une troisième pour la portion nord du territoire qui, correspond à l'unité d'aménagement 112-63. Ces tables ont pour principal mandat d'élaborer le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFI-O).

Aussi, une première table commune a eu lieu en janvier 2011 afin de traiter conjointement de dossiers régionaux. Depuis février 2012, la Table commune a été officialisée. Sa présidence est assurée par la Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT). Le principal mandat de la Table commune est d'élaborer le plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFI-T) en collaboration avec le MRNF.

TABLES SECTORIELLES RÉGIONALES (FORÊT, FAUNE ET TERRITOIRE)

La Table sectorielle « Forêt », mise en place par la Conférence en juin 2010, constitue une structure de concertation permanente en région en matière de gestion des ressources naturelles et du territoire. Elle a pour mandat de se pencher sur les aspects liés au développement du domaine forestier gaspésien et de répondre aux demandes de la Conférence relativement aux aspects liés au développement du secteur forestier régional. En ce sens, la Table sectorielle « Forêt » peut émettre des recommandations à la Conférence et la tenir informée de l'évolution de son secteur.

Cette table de concertation est composée de représentants désignés par les différents organismes régionaux œuvrant dans les sphères d'activités liées au secteur forestier comme la forêt privée, l'aménagement forestier, l'industrie forestière, les ressources naturelles alternatives, l'environnement, la recherche forestière, l'éducation, la culture forestière, etc.

Ayant des besoins de consultation du milieu en matière de développement du secteur faunique, la Commission s'est dotée d'une Table sectorielle « Faune » dont le principal mandat est d'émettre des recommandations à la Conférence sur les travaux menés dans le cadre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Il est à noter que la Table sectorielle « Faune » évolue avec les mêmes intervenants et les mêmes règles de fonctionnement que la Table régionale « Faune » (table consultative du MRNF).

Le Forum intersectoriel des ressources et du territoire (FIRT) des Îles-de-la-Madeleine a été officiellement créé en 2011, dans le but de réunir les représentants de différents organismes régionaux œuvrant dans les sphères d'activités liées à la mise en œuvre du PRDIRT aux Îles-de-la-Madeleine. En plus de l'important exercice de planification qui a été réalisé en 2011-2012, plusieurs projets ont été réalisés. Des actions ont été menées dans le but d'obtenir la signature de la convention de gestion territoriale (CGT). L'évaluation du bilan de l'efficacité énergétique de l'archipel a également été faite dans le but de définir une stratégie énergétique territoriale, ainsi que l'évaluation des enjeux liés à la signature de l'entente de gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres de l'État. De plus, afin de traiter les différentes questions liées à l'axe de développement énergétique sur le territoire, la Commission consultative sur les enjeux énergétiques (CCEE) a été créée.

En 2011-2012, la Conférence a coordonné la Table sectorielle « Territoire » qui a pour mandat de se pencher sur les aspects liés au développement du territoire public gaspésien et plus particulièrement du secteur des activités récréatives et de celui de la villégiature en milieu naturel. Cette table peut émettre des recommandations à la Conférence et à la CRNT à travers les divers travaux entourant le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). La Table sectorielle « Territoire » a également comme responsabilité de répondre à leurs demandes quant aux problématiques et aux enjeux des secteurs qui la concernent. Cette table de concertation est composée de représentants désignés par différents organismes régionaux œuvrant dans les sphères d'activités liées aux secteurs récréotouristiques et de la villégiature, telles que l'industrie de la pêche au saumon, la randonnée pédestre, les parcs et réserves fauniques, les véhicules hors routes, les MRC, etc.

RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU CERF DE VIRGINIE

Dans le but de soutenir les intervenants fauniques, la Conférence a signé, en 2009, l'**Entente de partenariat pour le cerf de Virginie**. Il s'agit de la troisième génération d'entente sur le sujet. Ses objectifs sont de constituer un fonds de 235 000 \$ pour exécuter les plans d'intervention prévus sur cinq ans (2009-2014) et d'établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en œuvre des trois volets du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie. Ces volets touchent l'aménagement de l'habitat du cerf de Virginie, le contrôle de la prédation par le coyote et le nourrissage d'urgence. La Conférence s'engage notamment à affecter une somme de 50 000 \$ au fonds.

RESSOURCES NATURELLES ALTERNATIVES

Depuis 2005, la Conférence a porté un intérêt au secteur des ressources naturelles alternatives. Ces ressources regroupent plusieurs plantes sauvages telles que les petits fruits nordiques (comme le cassis, l'aronia et l'amélanchier), les têtes de violon, les bleuets, l'if du Canada, les branches de conifères et les champignons.

À la suite du dépôt du rapport de l'étude de marché sur les petits fruits en Gaspésie réalisé en 2010-2011, la Conférence, en collaboration avec la Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie (TCBG), en avait présenté les résultats lors de la journée « Petits fruits, gros potentiel ». Cette étude de marché démontrait que l'ensemble des petits fruits, sauvages ou cultivés, présente un fort potentiel commercial et offre des possibilités intéressantes de consolidation et de diversification pour les producteurs et transformateurs de la région. En 2012-2013, la Conférence, par l'entremise de sa participation au comité « Petits Fruits » de la TCBG, contribuera à préparer l'offre d'une formation de deux jours sur le démarrage de vergers de petits fruits nordiques.

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER – VOLET II

En 2011, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II a de nouveau été reconduit pour un an. La CRÉGÎM a reçu 105 demandes de financement dans le cadre de son appel de projets pour une somme globale de 6,1 M\$ demandés. De ce nombre, soixante-dix projets ont été retenus pour un investissement total de 2,96 M\$, soit le même budget qu'en 2010-2011.

Élément nouveau en 2011, l'appel de projets a été orienté vers le Plan de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) qui avait été déposé en décembre 2010. Les promoteurs ont donc été invités à déposer des projets visant le développement de trois secteurs, soit la faune, la forêt et le territoire. L'objectif général du programme est de contribuer à la protection, à la mise en valeur et au développement des ressources du milieu forestier sur les territoires forestiers du domaine de l'État et sur les territoires forestiers privés.

COMITÉ TECHNIQUE CONCERNANT L'ACCÈS AU TERRITOIRE À PARTIR D'UN RÉSEAU DE CHEMINS MULTIUSAGES

Le comité technique a été formé en mai 2011 afin d'entreprendre la mise en œuvre des actions liées aux objectifs du PRDIRT en matière d'accès au territoire à partir d'un réseau de chemins multiusages. Dans le cadre des travaux du comité technique, tous les types de chemins qui desservent ce territoire forestier seront sous analyse, indépendamment de leur classe, de leur qualité ou de leur usage, qui varient en fonction de leurs différentes origines et fréquentations. Dans les faits, ces mêmes chemins servent d'accès au territoire pour divers utilisateurs pratiquant de multiples activités en forêt, telles que les travaux d'aménagement forestier et de récolte de matière ligneuse, la chasse, la pêche en lac et en rivière, la villégiature, le VTT, la motoneige, la cueillette de produits forestiers non ligneux, le ski hors-piste, etc.

Dans la réalisation de son mandat, le comité technique aura à aborder différents thèmes concernant l'accès au territoire forestier régional. En ce sens, la notion de sécurité de ses utilisateurs, l'établissement d'un réseau régional, ainsi que la gestion de l'entretien et du financement deviendront des aspects incontournables à considérer en vue de l'atteinte des résultats attendus. Jusqu'à présent, le comité a notamment élaboré une proposition de carte pour un réseau d'accès prioritaires sur le territoire public, lequel prend par exemple en compte les points d'ambulance préalablement établis le long des principaux chemins forestiers.

RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE

COMITÉ TECHNIQUE SUR LE MAINTIEN DE LA QUALITÉ VISUELLE DES PAYSAGES EN MILIEU FORESTIER LORS D'INTERVENTIONS FORESTIÈRE

Le comité technique a été formé en juillet 2011 afin d'entreprendre la mise en œuvre des actions liées aux objectifs du PRDIRT en matière de préservation et de mise en valeur de la qualité paysagère en Gaspésie. Le mandat principal du comité est de mettre à jour le document du comité GIRN (Maintien de la qualité visuelle des paysages en milieu forestier) afin que les balises proposées dans ce document révisé soient appliquées dans le cadre de la planification forestière du PAFI-T 2013-2018, du PAFI-O 2014-2018 ainsi que pour le calcul de la possibilité forestière 2013-2018. La formation de ce comité a été proposée par les Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (Tables GIRT).

RÉFECTION OU RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT À LA SUITE DES PLUIES ABONDANTES DE DÉCEMBRE 2010

Le réseau routier de la Gaspésie a subi de lourds dommages à la suite de pluies abondantes survenues en décembre 2010. La CRÉGÎM, en collaboration avec le personnel du MRNF, a déposé une demande d'aide financière de 5 M\$ au ministre des Ressources naturelles et de la Faune suite à un inventaire des bris afin de réparer ou de reconstruire les infrastructures abimées ou démolies par ces pluies. La somme a été consentie en totalité par la ministre Normandeau et conjointement avec le MRNF, la Conférence a fixé les priorités d'investissement et des travaux ont débuté au début de l'été.

Durant la saison 2011, trente projets ont été réalisés en totalité ou de façon partielle. Mis à part deux ponts, soit celui au-dessus du ruisseau Henley et celui des fourches à New Richmond, la majorité des endroits où l'accès au territoire était bloqué ont été remis en état praticable. Les travaux ont entre autre permis de maintenir les activités de pêche sur les rivières du Grand Gaspé ainsi que les activités de VTT sur le réseau de la région. Un énorme travail a été réalisé dans le but de remettre en état praticable des portions du réseau de sentiers de motoneige avant que la saison 2011-2012 ne débute. L'entente qui lie la CRÉGÎM et le MRNF prendra fin en décembre 2012. La région souhaite avoir remis en état son réseau de chemins avant janvier 2013.

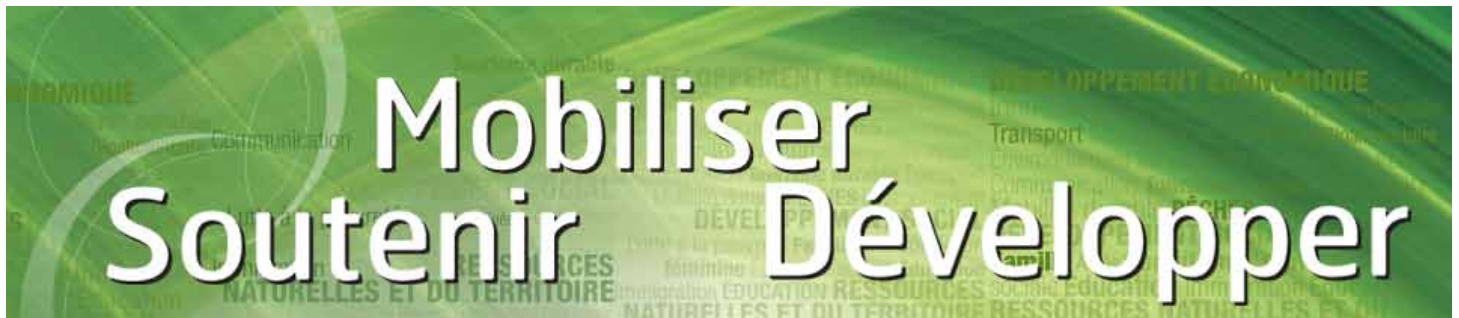
VÉHICULES HORS ROUTE

En 2011-2012, la Conférence a coordonné les travaux des deux tables de concertation sur les véhicules hors route (VHR) de la région, soit celle de la Gaspésie et celle des Îles-de-la-Madeleine. Dans le cadre de son deuxième mandat octroyé par le ministère des Transports du Québec (MTQ), les principaux objectifs poursuivis par ces tables de concertation sont d'assurer la pérennisation des sentiers VHR interrégionaux et d'optimiser les réseaux de sentiers VHR de la région.

Pour répondre à ce mandat, la Conférence a déposé, en septembre 2011, le diagnostic de l'ensemble des sentiers VHR de la Gaspésie. Ce diagnostic vise à assurer la pérennité des sentiers VHR interrégionaux de la Gaspésie, comme le demandait le MTQ, mais inclut aussi le diagnostic des sentiers régionaux et locaux. Ainsi, le diagnostic permet de répondre aux besoins plus locaux d'harmonisation et de commercialisation du produit VHR de la Gaspésie. À l'hiver 2012, les travaux de la Table VHR de la Gaspésie ont porté principalement sur la mise en œuvre des solutions proposées dans le diagnostic. Pour réaliser la mise en œuvre du diagnostic et pour optimiser le réseau de sentiers VHR de la Gaspésie, un plan d'action touchant les enjeux du financement, du tourisme, de l'harmonisation, de la sécurité et de l'aménagement a été élaboré et sa mise en œuvre a été amorcée en 2011-2012.

Aux Îles-de-la-Madeleine, l'activité quad n'est pas considérée comme axe de développement économique du PRDIRT. Considérant toutefois le nombre de résidents qui pratiquent cette activité, il est essentiel de l'encadrer afin qu'elle nuise le moins possible à l'environnement, à la qualité de vie des citoyens et aux axes de développement économique choisis par le milieu, le tourisme notamment. C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, un règlement relatif à la circulation des VHR sur les chemins publics sous juridiction municipale a été adopté par la Municipalité et soumis au ministère des Transports pour approbation. Quant au règlement sur la circulation des VHR sur le littoral et les milieux dunaires de l'archipel en vigueur depuis 2010, quelques modifications lui ont été apportées afin d'encore mieux l'arrimer au nouveau règlement adopté cette année. Ces changements devront toutefois être approuvés par le MDDEP.

En plus de dix ans, la **Commission jeunesse (CJGIM)** a su s'imposer dans le milieu comme un acteur majeur de concertation et de développement de projets jeunesse. Elle est reconnue pour son innovation et sa capacité à répondre aux besoins des jeunes de la région. Voici un résumé de ses principales actions menées en 2011-2012.



ACTUALISATION DE SA COMPOSITION

Pour réaliser sa mission, la Commission jeunesse a doublé le nombre de ses membres jeunes bénévoles, passant de six à douze, soit deux par territoire de MRC de la Gaspésie et deux pour les Îles-de-la-Madeleine. En accordant une plus grande place aux jeunes, la CJGIM souhaite être davantage informée de leur réalité afin de mieux répondre à leurs besoins. Aux douze membres jeunes s'ajoutent quatre membres représentant les carrefours jeunesse-emploi de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et deux membres cooptés issus d'organismes de la région. De nouveaux dirigeants ont été élus, soit Jean-François Tapp à titre de président et Nathalie Bourgeois comme nouvelle vice-présidente.

ÊTRE BRANCHÉE SUR SA COMMUNAUTÉ

Au cours de la dernière année, la Commission jeunesse a pris le virage des médias sociaux afin de se faire connaître, de faire connaître ses activités, de promouvoir la région et de réseauter avec sa clientèle. La Commission jeunesse a également développé un partenariat avec les hebdomadaires de la Gaspésie afin de diffuser chaque mois le portrait de jeunes qui ont choisi de s'établir dans la région. Finalement, la Commission jeunesse a entamé des travaux sur sa nouvelle image en adoptant des couleurs et en développant un plan de communication qui sera opérationnel au cours de l'année 2012.

CONSULTATION JEUNESSE 2012

Une consultation a été réalisée par la CJGIM sous forme de sondage en ligne auprès de Gaspésiens et Madelinots de 12 à 35 ans. Les jeunes ont été invités à se prononcer sur plusieurs thèmes tels les loisirs, le marché du travail, l'éducation et le dynamisme de la région. Cette démarche démocratique a offert une tribune à 1 238 jeunes qui ont partagé leur vision sur la région et commenté les services qui leur sont offerts. Les **résultats** des enjeux et les priorités des jeunes seront diffusés par la CJGIM au printemps 2012. Les résultats permettront non seulement d'orienter les investissements et la planification stratégique de la CJGIM, mais également d'alimenter les autres organismes jeunesse dans leurs actions.

CAP SUR L'AVENIR 2009-2012

La Commission jeunesse, organisme promoteur de cette stratégie, a travaillé à atteindre les objectifs établis avec l'appui du comité régional de suivi *Cap sur l'avenir (CSA) 2009-2012*, des agents de migration Place aux jeunes de la région, ainsi que de plusieurs comités de travail.

Comme cette stratégie en est à sa troisième et dernière année d'activité, une évaluation globale de CSA a été réalisée et vérifie l'atteinte des résultats, les moyens utilisés et le niveau de satisfaction des bénéficiaires. Par son expérience et son expertise en matière de retour et d'établissement des jeunes en région, la CJGIM fait partie d'un nouveau comité exécutif qui travaille pour doter la région d'une stratégie en matière d'attraction, d'accueil et de rétention de nouveaux arrivants.

Depuis 2003, la région attire plus de jeunes âgés de 25 à 34 ans qu'elle n'en perd au profit des autres régions du Québec. 2010-2011 constitue le meilleur résultat des dernières années. Toutes tranches d'âges confondues, la région présente pour une deuxième année consécutive un solde migratoire interrégional positif.

Par ces actions novatrices et surprenantes sur tout le territoire, *Cap sur l'avenir* a sans aucun doute participé à attirer et retenir des jeunes, à développer de nouveaux services, à remodeler l'image de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR LA JEUNESSE

Ce sont plus de 372 159 \$ qui ont été octroyés à quatre ententes régionales touchant les jeunes de la région par le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). D'autre part, par l'entremise du Fonds jeunesse René-Lévesque, la Commission jeunesse, en collaboration avec la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles, a investi un montant de 49 784 \$ au cours de l'année dans quatre projets jeunesse de la région. Les jeunes anglophones, la relève artistique, les jeunes femmes et jeunes hommes et les étudiants collégiaux ont été les principales clientèles des interventions financées.

CAP SUR L'AVENIR 2009-2012

Voici un résumé de ses principales actions menées au cours de la dernière année :

- **Octroi à cent soixante-sept jeunes et entreprises d'incitatifs financiers pour un total de près de 375 000 \$.** À partir de juillet 2011, la Commission jeunesse est devenue responsable de la gestion des incitatifs *Gaspésie–Les Îles : Terre d'accueil des jeunes diplômés* et a procédé à l'embauche d'une responsable de programme.
- **Réalisation d'une *Tournée régionale du vaccin étudiant* dans treize écoles secondaires. Plus de six cent élèves de cinquième secondaire sensibilisés.**
- **Participation de l'ambassadrice à huit missions à l'extérieur et réalisation de la campagne publicitaire estivale 2011 *Moi, je fais le saut !* destinée aux touristes de passage dans la région et incluant un kiosque d'information dans quatre événements. De plus, une cinquantaine de jeunes font partie du nouveau réseau de jeunes ambassadeurs de la région ayant pour mandat d'être les relayeurs d'information des services disponibles en région auprès de leur réseau de contacts.**
- **Poursuite de la promotion de la région sur les médias sociaux et diffusion des cinq vidéos témoignages de jeunes établis dans la région. Finalement, à compter du printemps 2012, l'ambassadrice est également devenue la chargée de projet pour la stratégie régionale d'attraction d'accueil et de rétention.**
- **Avec la collaboration des agents de migration Place aux jeunes de la région, octroi d'une aide financière aux entrevues à quatre-vingt-quatre jeunes depuis février 2011. 56 % des bénéficiaires travaillent dans la région.**
- **Mise en ligne de la *Boîte à outils pour les employeurs* et présentation auprès de plus de trois cents employeurs, entrepreneurs et intervenants socio-économiques de la région.**

MOYEN D'INTERVENTION LOCAL POUR L'AUTONOMIE JEUNESSE (MILAJ)

La mobilisation des acteurs jeunesse visant la mise sur pied d'initiatives s'est accentuée ces derniers mois considérant que cette entente régionale, dont la Commission jeunesse est le promoteur, en est à sa dernière année. Avec la collaboration des carrefours jeunesse-emploi de la région et de leurs partenaires, ce sont quinze dossiers d'intervention qui ont été mis de l'avant cette année sur l'ensemble du territoire. Le montant du MILAJ accordé pour ces interventions représente plus de 350 000 \$ sur des investissements totalisant plus de 1 M\$. Les interventions visaient principalement à soutenir et encourager la persévérance scolaire de même qu'à favoriser l'autonomie des jeunes. Au-delà des sommes d'argent accordées, le projet MILAJ amorce un mouvement de concertation chez les acteurs jeunesse de chacun des milieux.

VALORISER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LEUR MILIEU

En collaboration avec la **Coopérative de développement régional Gaspésie-Les-Îles** et les carrefours jeunesse-emploi, l'agente de participation citoyenne a conçu et animé l'activité *Initiation à la vie démocratique et coopérative* auprès de près de six cents élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e secondaire de treize écoles de la région. Pour une cinquième année, la Commission jeunesse a également lancé le concours *Je prends ma place* qui reconnaît l'engagement bénévole des jeunes. 1 500 \$ en bourses ont été remis à trois gagnants qui, par leur action, font la différence dans leur communauté.

LE FONDS GÉRARD-D.-LEVESQUE

La Commission jeunesse et la Fondation Gérard-D.-Levesque ont réalisé l'activité de remise de bourses 2011 du Fonds Gérard-D.-Levesque. Sur les treize jeunes récompensés en raison de la qualité de leur dossier scolaire, de leur engagement dans leur milieu et de leur persévérance dans le cadre de leurs études, deux sont des élèves de la formation professionnelle au secondaire, cinq sont des étudiants de la formation technique au cégep, cinq sont des étudiants universitaires au baccalauréat et une poursuit un doctorat. Rappelons que les bourses du Fonds Gérard-D.-Levesque visent à encourager les élèves et étudiants à poursuivre leurs études, à soutenir ceux qui en ont besoin, à promouvoir le retour et l'établissement des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et à encourager la formation en région lorsque le programme d'études y est offert.

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

Pour mettre en œuvre sa vision régionale, la Conférence régionale des élus peut conclure des ententes avec le gouvernement du Québec. Elle choisit de plus en plus la voie de la collaboration plutôt que celle des ententes spécifiques lorsqu'aucune modulation de programme n'est en jeu, car cette formule offre plus de souplesse.

POUR FACILITER LA LECTURE DE CETTE SECTION SUR LES ENTENTES SPÉCIFIQUES, LES MINISTÈRES SUIVANTS SERONT DÉSIGNÉS PAR LEUR SIGLE :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – **MAMROT**;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – **MAPAQ**;
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – **MCCCF**;
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – **MDEIE**;
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – **MELS**;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – **MESS**;
- Ministère de la Famille et des Aînés – **MFA**;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles – **MICC**.

ENTENTE SPÉCIFIQUE VISANT L'ADAPTATION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AÎNÉES DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELINE

DURÉE	2007-2012
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MAMROT • MFA • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	1 190 000 \$
BUT	Adapter les services et les infrastructures régionales dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région par la mise en commun de ressources financières ou autres.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à des partenaires gouvernementaux, municipaux, régionaux, universitaires, associatifs ou communautaires de convenir d'objectifs et de projets communs visant la meilleure contribution des personnes âgées à leur communauté. • Contribuer à la conception ou au soutien de projets visant à améliorer la condition de vie des aînés. • Favoriser la participation sociale des aînés au développement de leur communauté locale et régionale.
SOUTIEN FINANCIER	Fonds pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION DES ACTIONS EN ÉCONOMIE SOCIALE EN GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE	2009-2014
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MAMROT • Pôle régional d'économie sociale • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	500 000 \$
BUT	Favoriser la structuration du secteur de l'économie sociale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine par la mise en commun de ressources financières ou autres.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la concertation, les échanges et le partage d'expériences entre les entreprises d'économie sociale. • Identifier des champs d'activité d'application à l'économie sociale. • Favoriser les échanges d'information entre les entreprises d'économie sociale, les partenaires de soutien et le Pôle. • Connaître la situation de l'économie sociale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine • Sensibiliser les acteurs du développement à l'échelle locale, régionale et nationale aux réalités de l'économie sociale. • Consolider la reconnaissance du Pôle à l'échelle locale, régionale et nationale.

ENTENTE DE COLLABORATION EN MATIÈRE D'INCLUSION SOCIALE ET DE LUTTE À LA PAUVRETÉ EN GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE	2008-2011
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MAMROT • Emploi-Québec GÎM • MELS • MFA • Agence de la santé et des services sociaux GÎM • Conseil du statut de la femme • OPHQ • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	1 176 000 \$
BUT	Instaurer un processus concerté gouvernement-région pour la mise en commun des ressources financières et des services techniques dans le respect des mesures, des programmes et des normes de gestion applicables aux parties concernées aux fins d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action régional en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la concertation locale et régionale et la collaboration intersectorielle afin d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en GÎM, sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI). • Documenter la région afin d'avoir une meilleure compréhension et d'outiller le milieu sur des problématiques d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en GÎM pour chacun des territoires de MRC. • Soutenir des initiatives structurantes locales et régionales en lien avec le plan d'action en matière d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté en GÎM. • Au besoin, amorcer des actions en fonction des priorités émergentes. • Créer un réseau concerté de partenaires engagés vers le même objectif. • Mobiliser les milieux locaux, assurer la convergence des actions. • Soutenir l'évaluation participative continue visant à mesurer l'efficacité de la démarche ATI ainsi que ses effets bénéfiques auprès de la population exclue et pauvre de la GÎM.
SOUTIEN FINANCIER	Fonds de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE	2008-2011
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MAMROT • MICC • MESS • Agence de la santé et des services sociaux GÎM • Cégep de la Gaspésie et des Îles • Commission scolaire des Chic-Chocs • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	870 000 \$
BUT	Attirer des personnes immigrantes et favoriser leur établissement durable dans la région de la GÎM, par la mise en commun de ressources financières ou autres, dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées. Elle détermine le rôle et les responsabilités des parties.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Doter la région d'un cadre d'intervention en immigration. • Augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région de la GÎM, notamment en favoriser l'établissement d'étudiants internationaux présentement aux études en GÎM et en favorisant l'établissement de travailleurs qualifiés répondant aux besoins de main-d'œuvre de la région. • Soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions de planification et de réalisation de projets ou d'activités liés au recrutement et à l'établissement des personnes immigrantes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. • Faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des personnes immigrantes et reconnaître leur apport économique et social au développement de la région dans l'optique d'une occupation dynamique du territoire.
SOUTIEN FINANCIER	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds d'appui en sensibilisation du milieu à l'immigration • Fonds de soutien à l'établissement de services d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

DURÉE	2009-2012
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none">• MAMROT• Ministère du Tourisme• ATR Îles-de-la-Madeleine• Municipalité des Îles-de-la-Madeleine• CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	266 464 \$
BUT	Associer les partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux à la réalisation de priorités régionales de développement de l'offre touristique en vue de maximiser l'apport de l'industrie touristique à l'économie de la région touristique des Îles-de-la-Madeleine. Plus particulièrement, elle a pour objet de définir les engagements des parties et les modalités entourant le soutien à des projets collectifs de la Politique-cadre de développement touristique permettant de développer l'offre dans la région touristique des Îles-de-la-Madeleine.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none">• Travailler en étroite collaboration, dans le respect de leurs mandats respectifs, en vue de développer et de renouveler l'offre touristique en région.• Soutenir des projets de nature régionale qui possèdent un caractère structurant et qui contribuent à renouveler l'offre touristique.
SOUTIEN FINANCIER	Fonds touristique des Îles-de-la-Madeleine

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE DE PARTENARIAT CONCERNANT LA GESTION DES OPÉRATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE PORT-DANIEL ET DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCs

DURÉE	2007-2012
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MAMROT • MRNF – Direction régionale GÎM • MRC de La Haute-Gaspésie • MRC du Rocher-Percé • Association touristique régionale de la Gaspésie • Fédération québécoise de la faune – Section Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine • Unité régionale loisir et sport GÎM • Société des établissements de plein air du Québec • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	Aucun
BUT	Associer les partenaires régionaux et gouvernementaux à la gestion des opérations et au développement des réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs dans une perspective d'harmonisation avec les priorités de développement de la région de la GÎM, notamment dans les secteurs récréotouristiques et des ressources naturelles.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir en place un conseil d'administration local (CAL) pour la réserve faunique de Port-Daniel et un autre pour la réserve faunique des Chic-Chocs afin de : • Permettre à des partenaires de la région de collaborer, de concert avec la Sépaq, à la gestion et au développement durable des opérations, des activités et des équipements liés à la mise en valeur des potentiels fauniques et récréotouristiques de chacune des réserves fauniques visées. • Mettre à contribution le développement des réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs pour concourir à la réalisation des priorités de développement de la région de la GÎM. • Optimiser les retombées économiques générées par les réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs à l'échelle locale et régionale. • Favoriser l'adhésion des partenaires locaux et régionaux à la gestion et au développement des réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs.

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE CERF DE VIRGINIE

DURÉE 2009-2014

PARTENAIRES

- MRNF
- Fondation de la faune du Québec
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs - Secteur Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Société des établissements de plein air du Québec
- Association provinciale des trappeurs indépendants - Conseil de la Gaspésie
- CRÉGÎM

INVESTISSEMENT TOTAL 180 000 \$

BUT Préciser les engagements des parties pour poursuivre la mise en oeuvre du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie sur le territoire de la Gaspésie, instauré en 1999.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Constituer un fonds pour exécuter les plans d'intervention prévus pour les cinq prochaines années, dans le cadre du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie.
- Établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en oeuvre des trois volets du Programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie, à savoir:
 - Contrôle de la prédation par le coyote;
 - Nourrissage d'urgence lors des hivers difficiles;
 - Aménagement de l'habitat du cerf de Virginie.

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE BUREAU DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT DE LA GÎM

DURÉE 2010-2013

PARTENAIRES

- MDEIE
- Transformation alimentaire Québec
- CRÉGÎM

INVESTISSEMENT TOTAL 360 000 \$

BUT Préciser les engagements des parties pour la mise en place d'un bureau de logistique du transport. Ce dernier a pour mandat de soutenir les entreprises des divers secteurs industriels et commerciaux de la région dans l'optimisation et la rationalisation de leur chaîne logistique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Constituer un fonds de 360 000 \$ pour le développement du projet dans sa phase pilote, d'une durée de trois ans.
- Établir les responsabilités des partenaires et les modalités de mise en oeuvre.

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE SPÉCIFIQUE RÉGIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE	2011-2013
PARTENAIRES	MCCCF CRÉGIM Commission Jeunesse GÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	385 000 \$
BUT	<p>Définir les modalités de la participation de chacune des parties à l'égard de la réalisation de projets et d'initiatives qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs liés à chacun des trois volets de l'entente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le soutien à la mise en valeur du patrimoine; <ul style="list-style-type: none"> -Fonds de soutien aux organismes oeuvrant à la mise en valeur du patrimoine; -Soutien à la mise en réseau et au développement des organisations muséales; • Le soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative des jeunes gaspésiens et madelinots par le biais de projets culturels qui visent à développer leurs habitudes et leurs habiletés de lecture; • Le soutien au développement du tourisme culturel dans une perspective de développement durable.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la réalisation de projets ayant pour but la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à son importance en soutenant des initiatives et pratiques innovantes. • Soutenir la consolidation des réseaux muséaux ainsi que les initiatives qui visent à partager des ressources et la mise en œuvre de projets communs entre le réseau de la Gaspésie et celui des Îles-de-la-Madeleine. • Soutenir le développement et la consolidation de l'événement régional Livre en fête ! en plus d'une étude sur les habiletés de lecture, d'un programme de conscientisation et de formation et d'un plan régional de sensibilisation aux livres et à la lecture. • Encourager les initiatives de développement du tourisme culturel en priorisant le soutien aux organismes culturels régionaux.
SOUTIEN FINANCIER	Fonds de soutien aux organismes oeuvrant à la mise en valeur du patrimoine

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DES LETTRES POUR LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE	2011-2014
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MCCCCF • CALQ • CRÉGÎM • Commission Jeunesse GÎM • ARRIMAGE • CCG
INVESTISSEMENT TOTAL	510 000 \$
BUT	<p>L'entente vise à identifier les engagements de chacune des parties, dans le respect des mesures, des programmes et des normes de gestion qui leur sont applicables, pour assurer l'atteinte des objectifs généraux, de même que des objectifs spécifiques liés à chacun des trois volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VOLET 1 — Soutien aux artistes et écrivains professionnels; • VOLET 2 — Soutien aux organismes artistiques et littéraires professionnels; • VOLET 3 — Soutien à la promotion et à la diffusion de l'Entente.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et soutenir le développement des arts et des lettres en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. • Favoriser l'émergence d'une pratique artistique et littéraire auprès de la jeune relève âgée de trente-cinq ans et moins. • Consolider des organisations artistiques professionnelles qui ont un impact significatif sur le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
SOUTIEN FINANCIER	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (volet 1 — artistes et écrivains) • Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (volet 2 — organismes artistiques professionnels)

ENTENTE CIBLÉE SUR LE TOURISME CULTUREL DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE	2009-2012
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MCCCCF • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	390 000 \$
BUT	Définir les modalités de la participation de chacune des parties à l'égard de la réalisation de projets et d'initiatives qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs liés au Fonds de soutien aux événements, région de la GÎM.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider l'offre de produits en tourisme culturel. • Structurer l'offre régionale en tourisme culturel. • Encourager l'innovation dans la programmation des événements culturels de la région. • Appuyer spécifiquement les initiatives qui touchent le rehaussement de la qualité de l'offre. • Assurer un développement régional cohérent en matière de tourisme culturel.
SOUTIEN FINANCIER	Fonds de soutien aux événements culturels

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE DE COLLABORATION EN CONDITION FÉMININE

DURÉE	2011-2014
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • MAMROT • Table de concertation des groupes de femmes GÎM • Fonds d'investissement en entrepreneuriat régional pour elles • Commission scolaire des Chic-Chocs • Commission scolaire René-Lévesque • Commission scolaire des Îles • Commission scolaire Eastern Shores • Cégep de la Gaspésie et des Îles • Groupe Collegia • MELS • MESS • MCCCF • Commission jeunesse GÎM • CRÉGÎM
INVESTISSEMENT TOTAL	899 278 \$
BUT	Permettre la mise en œuvre des actions déterminées et évaluées par le Groupe-conseil en condition féminine de la Gaspésie et des Îles. La Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que Femmessor GÎM en assurent la gestion et l'opérationnalisation.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement, l'entente vise à diminuer l'écart entre les hommes et les femmes sur les plans socioéconomique et politique. Tous les partenaires se concertent pour : • Viser la parité dans les instances locales et régionales en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. • Soutenir et accompagner les municipalités en vue de l'implantation d'une politique d'égalité dans les conseils municipaux de la région. • Favoriser la diversification des choix de carrières des filles et des femmes, leur insertion et leur maintien en emploi majoritairement masculin. • Susciter l'intérêt des jeunes de la région à leur participation à la vie démocratique (participation citoyenne) de même que contrer les stéréotypes sexuels et les effets négatifs de la socialisation liés à la division sexuelle des rôles auprès des jeunes filles et des jeunes garçons. • Instaurer une pratique d'analyse différenciée selon les sexes, toujours dans le but de corriger les inégalités entre les hommes et les femmes. • Faire la promotion de l'entrepreneuriat féminin comme outil de création d'emploi et de développement économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.
SOUTIEN FINANCIER	<ul style="list-style-type: none"> • Projets novateurs • Chapeau les Filles!

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RAPPROCHÉ AUX ENTREPRISES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

DURÉE 2011-2014

PARTENAIRES

- MDEIE
- MAMROT
- CRÉGÎM

**INVESTISSEMENT
TOTAL** 525 000 \$

BUT Implanter le Service d'accompagnement rapproché aux entreprises et offrir un soutien sur mesure à celles qui possèdent un fort potentiel de croissance et de développement, et ce de manière à générer des retombées économiques, sociales et environnementales sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

**OBJECTIFS
GÉNÉRAUX**

- Constituer un fonds de 525 000 \$ pour l'implantation, le développement et la réalisation du projet sur une période de trois ans.
- Accroître la capacité innovante des entreprises à fort potentiel de croissance et de développement.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Le service des communications compte deux ressources à l'interne. Les administrateurs de la Conférence reçoivent leur soutien pour diffuser leurs décisions et leurs orientations au public. Les agents de concertation et la direction peuvent eux aussi profiter d'un soutien personnalisé en communications et marketing afin de mettre en valeur les projets qu'ils pilotent. Des relations de presse ont été effectuées tout au long de l'année 2011-2012 (émission de communiqués, tenue d'évènements et de conférences de presse), permettant d'assurer une présence constante de la Conférence dans les médias. Ainsi, plusieurs fois par mois, la population a pu demeurer au fait des actions de la Conférence grâce à la diffusion de nouvelles la concernant dans les médias régionaux. Le service des communications a également soutenu les autres organismes sous la gouverne de la Conférence, tels que la Commission des ressources naturelles et du territoire, la Société du chemin de fer de la Gaspésie, le Réseau de transport collectif, INNOVARE, etc.

Tous les communiqués et les mémoires de la Conférence régionale des élus sont disponibles sur le site Internet www.cregim.net. La Conférence continue ainsi de mettre à jour quotidiennement son site Web et de s'activer sur **Facebook** et **Twitter**. Elle a d'ailleurs lancé son premier blogue, en lien avec la démarche Vers une région branchée. Depuis 2010, le service des communications réalise un **webzine** après chacune des rencontres publiques du conseil d'administration pour faire ressortir ses décisions importantes et ses activités pertinentes. Depuis le printemps 2012, les rencontres publiques du CA, de même que certaines activités médiatiques, sont webdiffusées, ce qui évite à la population de faire plusieurs kilomètres de route pour assister à ces activités en personne.

Un plan de communication est en cours de rédaction pour faire valoir le rôle et les actions de la Conférence. Dans le but de profiter d'une visibilité optimale, la Conférence régionale des élus a adopté une nouvelle **politique de commandite**. Au cours de l'année, elle a ainsi octroyé 20 000 \$ en commandites. Une partie du budget a également été remise en bourses d'études, pour encourager la persévérance scolaire.

AUTRES MANDATS

À l'occasion, la Conférence régionale des élus peut être interpellée, soit par le gouvernement du Québec ou par des organismes de la région, pour participer à des mandats ponctuels. La Conférence siège notamment à la Table Québec-régions, qui regroupe les représentants de toutes les conférences régionales des élus du Québec et ceux du gouvernement du Québec. À l'échelle régionale, la Conférence participe avec ses partenaires à différents comités.

COMITÉ RÉGIONAL DE CONCERTATION POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La Conférence, avec d'autres organismes régionaux et ministères, a poursuivi sa représentation au sein du comité régional de concertation pour la promotion des saines habitudes de vie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Le but de ce comité est de faire la promotion de normes sociales favorables et de faciliter la mise en place d'environnements favorisant l'adoption de saines habitudes de vie dans les différents milieux ciblés. Les objectifs du comité sont de :

- **Créer une synergie entre les partenaires afin d'augmenter l'efficacité et l'intensité des actions en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine;**
- **Prendre connaissance des actions prioritaires de chacun des partenaires à partir de celles recommandées dans le PAG;**
- **Déterminer les collaborations possibles entre les partenaires;**
- **Mettre en commun, chaque année, le bilan des actions des partenaires et les perspectives pour l'année à venir.**

ENGAGEMENT JEUNESSE

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 inclut la prolongation de la mise en œuvre d'Engagement jeunesse. Cette mesure veut améliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services destinés aux jeunes entre 16 et 24 ans (entre 12 et 35 ans pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

La Conférence régionale des élus est fiduciaire du projet en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les instances suivantes sont aussi représentées au comité : la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Emploi-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le comité directeur régional d'Engagement jeunesse a ciblé deux objectifs, soit de favoriser la circulation de l'information au sujet des services et d'améliorer la continuité, la cohérence et la complémentarité entre les services ou programmes disponibles pour les jeunes. Plusieurs actions découlant de ces objectifs ont été réalisées au cours de la dernière année, dont la tenue de rencontres entre intervenants d'un même territoire afin de favoriser le réseautage et l'accès aux services. Deux rencontres entre les carrefours jeunesse-emploi et les commissions scolaires ont permis d'établir une meilleure collaboration afin d'aider les jeunes décrocheurs ou ceux qui sont à risque de décrocher.

PARTICIPATION

À DES C.A. D'ORGANISMES RÉGIONAUX

La Conférence régionale des élus joue un rôle de concertation dans la région. Le fait de développer des partenariats avec les organismes du milieu demeure fondamental pour elle. Ainsi, la Conférence participe au financement de projets à l'occasion, elle siège également au conseil d'administration d'un grand nombre d'organismes régionaux, notamment :

- **La Société de développement de l'industrie maricole du Québec;**
- **Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes;**
- **Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;**
- **GIMXPORT;**
- **Le TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles;**
- **La Société du chemin de fer de la Gaspésie;**
- **La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;**
- **Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne;**
- **Le Comité paritaire CRE-UQAR.**

De plus, à titre de membre, la Conférence régionale des élus participe aux réunions de la Conférence administrative régionale afin que soit maintenu un lien entre l'action gouvernementale et l'action régionale.

FOND DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le gouvernement du Québec verse à la Conférence régionale des élus le Fonds de développement régional qu'elle doit administrer pour le développement de la région.

Ainsi, au cours de la dernière année, 1 834 987 \$ ont été consacrés au financement de plusieurs projets, dont 368 200 \$ dans le volet Projets structurants, 865 180 \$ dans le volet Ententes spécifiques, 187 280 \$ dans le volet Soutien aux organismes de développement, 5000 \$ dans le volet International et 409 327 \$ pour la réalisation de projets régionaux.

Au total, les fonds investis par la Conférence ont généré des investissements totaux de l'ordre de 6,1 M\$.

ÉTATS DES ENGAGEMENTS

FDR – VOLET PROJETS STRUCTURANTS	INVESTISSEMENT	CONFÉRENCE
Fonds de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale – MRC de La Haute-Gaspésie	100 000 \$	25 000 \$
Soutien à la recherche en GÎM – UQAR	340 000 \$	90 000 \$
Mise en place d'une structure de fonctionnement regroupé de la Table de concertation des événements des Îles	100 000 \$	5000 \$
Régionalisation des services d'Accès micro-crédit Baie-des-Chaleurs	88 800 \$	25 000 \$
Gestion intégrée des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine	333 333 \$	20 000 \$
Produire la santé ensemble	251 863 \$	20 000 \$
URQ 2011-Innover pour se réinventer	450 000 \$	45 000 \$
Groupement d'employeurs du sud de la Gaspésie 2010-2011	84 552 \$	20 000 \$
Ressource en entrepreneuriat scolaire en Haute-Gaspésie 2012-2014	80 507 \$	10 000 \$
Compétition cycliste de la Traversée du Parc 2011	58 000 \$	20 000 \$
Coopérative de solidarité de la Haute-Gaspésie 2011-2012	66 585 \$	15 000 \$
Diagnostic de gestion et financier	33 840 \$	3200 \$
Plateforme d'information régionale GRAFFICI.CA – an 2	236 488 \$	45 000 \$
Centre d'avalanches de la Haute-Gaspésie 2011-2012	225 000 \$	25 000 \$
TOTAL		368 200 \$

FOND DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

FDR – VOLET ENTENTES SPÉCIFIQUES	INVESTISSEMENT	CONFÉRENCE
Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (2009-2014)	100 000 \$	50 000 \$
Entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en GÎM	238 000 \$	119 000 \$
Entente de partenariat – Bureau de logistique du transport de la GÎM	180 000 \$	85 000 \$
Entente de partenariat pour le cerf de Virginie de la Gaspésie (2009-2014)	47 000 \$	10 000 \$
Appui au projet d'entente de partenariat régional en tourisme pour les Îles-de-la-Madeleine (2009-2012)	53 536 \$	20 000 \$
Entente de partenariat – SARE	75 000 \$	75 000 \$
Entente de partenariat pour le soutien aux événements culturels 2010-2013	100 000 \$	100 000 \$
Inciatifs financiers pour le recrutement d'étudiants au Cégep de la GÎM	100 000 \$	75 000 \$
Inciatifs financiers pour le recrutement d'étudiants au Cégep de la GÎM 2011-2012	150 000 \$	100 000 \$
Instance régionale de mobilisation pour l'amélioration des conditions de réussite des jeunes	20 000 \$	20 000 \$
Soutien aux déplacements des jeunes Madelinots aux diverses compétitions sportives et événements régionaux des loisirs	60 000 \$	10 000 \$
Engagement jeunesse 2010-2014	97 838 \$	13 230 \$
Soutien financier de l'entente de collaboration en condition féminine (2011-2014)	23 833 \$	8450 \$
Soutien au volet Entrepreneuriat de l'entente de collaboration en condition féminine 2011	77 000 \$	19 500 \$
Renouvellement de l'entente de partenariat arts et lettres (2011-2014)	50 000 \$	50 000 \$
Renouvellement de l'entente régionale sur le développement culturel (2011-2013)	110 000 \$	110 000 \$
TOTAL		865 180 \$

FOND DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

FDR – VOLET SUPPORT AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT	INVESTISSEMENT	CONFÉRENCE
Soutien annuel récurrent au fonctionnement de GIMXPORT	400 000 \$	56 250 \$
Soutien au fonctionnement de la SODIM	275 000 \$	52 500 \$
Bon goût frais des Îles	73 000 \$	12 000 \$
Gaspésie Gourmande	256 485 \$	13 500 \$
UPA agent de développement	24 375 \$	7030 \$
Table de concertation bioalimentaire de la Gaspésie	92 525 \$	21 000 \$
Soutien au fonctionnement du TechnoCentre éolien	367 000 \$	25 000 \$
Total		187 280 \$

FDR – VOLET INTERNATIONAL	INVESTISSEMENT	CONFÉRENCE
Stratégie de recrutement en France des cégeps de l'Est du Québec	55 000 \$	5000 \$
Total		5000 \$

FDR – VOLET PROJETS RÉGIONAUX DE LA CONFÉRENCE	INVESTISSEMENT	CONFÉRENCE
Projet de politique-cadre en tourisme en Gaspésie	125 000 \$	125 000 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : région numérique	100 000 \$	100 000 \$
Transport collectif	400 000 \$	184 327 \$
Total		409 327 \$

Total global	6 099 560 \$	1 834 987 \$
---------------------	---------------------	---------------------

LES MEMBRES

LE BUREAU DE DIRECTION

M. Bertrand Berger, *président*
M. Joël Arseneau, *vice-président*
M. Jean-Noël Sergerie, *secrétaire-trésorier*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MRC D'AVIGNON

M. Bertrand Berger, président et préfet d'Avignon
M. Denis Henry, maire de Carleton-sur-Mer
M. David Leblanc, représentant de la société civile

MRC DE BONAVENTURE

M. Jean-Guy Poirier, préfet de Bonaventure
M^{me} Nicole Appleby, mairesse de New Richmond
M. Berthold Gagné, représentant de la société civile

MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

M. Allen Cormier, préfet de La Haute-Gaspésie
M^{me} Micheline Pelletier, mairesse de Sainte-Anne-des-Monts
M. Jean-Noël Sergerie, secrétaire-trésorier et représentant de la société civile

MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

M. François Roussy, préfet de La Côte-de-Gaspé
M^{me} Délisca Roussy, mairesse de Murdochville
M. Sébastien Lévesque, représentant de la société civile

MRC DU ROCHER-PERCÉ

M^{me} Diane Lebouthillier, préfète du Rocher-Percé
M^{me} Louise Langlois, mairesse de Chandler
M. Aurèle Doucet, représentant de la société civile

MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA- ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Joël Arseneau, vice-président et maire de la Municipalité des Îles
M. Jonathan Lapierre, conseiller municipal
M. Arthur Miousse, représentant de la société civile

LES MANDATAIRES- CONSEILS

Les mandataires-conseils sont les représentants de vingt-trois secteurs socioéconomiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la Conférence régionale des élus pour le développement de la région.

AGROALIMENTAIRE (GASPÉSIE)	M. Patrick Golliot
AGROALIMENTAIRE (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)	M. Benoît Arseneau
AÎNÉS	M. Laval Cavanagh
COMMUNICATIONS	M^{me} Caroline Bujold
CULTURE (GASPÉSIE)	M. Pascal Alain
CULTURE (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)	M^{me} Michelle Joannette
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	M. Arthur Miousse
ÉCONOMIE SOCIALE	M. André Richard
ÉDUCATION	M. Jean Couture
ENVIRONNEMENT (GASPÉSIE)	M^{me} Caroline Duchesne
ENVIRONNEMENT (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)	M. Yves Martinet
FAMILLE ET ENFANCE	À pourvoir
FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	M^{me} Marie-Thérèse Forest
JEUNESSE	M. Jean-François Tapp
LOISIR, SPORT ET PLEIN AIR	M. Gérald Arsenault
MILIEU COMMUNAUTAIRE	M^{me} Geneviève Giguère
PÊCHES ET AQUACULTURE	À pourvoir
RESSOURCES NATURELLES	M. Sylvain Fortin
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	M. Gilles Pelletier
TOURISME (GASPÉSIE)	M. Francis Dumont
TOURISME (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)	M. Sébastien Cummings
TRANSPORT (GASPÉSIE)	M. François Roussy
TRANSPORT (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)	M. Joël Arseneau

LE PERSONNEL

DIRECTION, COORDINATION ET ADMINISTRATION

- Gilbert Scantland, directeur général
- Christine Blanchette, coordonnatrice des opérations
- Karoline Morris, coordonnatrice de l'administration
- Louise Lapointe, technicienne en administration
- Marie-Ève Langlois, technicienne en administration
- Diane Jalbert, secrétaire
- Guylaine Poirier, secrétaire
- Hélène Laflamme, secrétaire

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

- Eve Dupré-Gilbert, agente en marketing social et territorial
- Sonia Landry, responsable des communications et des relations avec les médias

CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- Claude Richard, coordonnateur

CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Gaëtanne Mauger, familles, ainés et condition féminine
- Ghislain Anglehart, économie sociale, éducation, loisir et sport
- Josée Kaltenback, immigration
- Josiane Michaud, solidarité et inclusion sociale
- Louis-François Bélanger, réussite éducative des jeunes

CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Antoine Audet, développement économique, innovation et communications
- Guillaume Fleury, transports
- Lise Harrisson, service d'aide aux entreprises
- Sophie Fortier, pêches, bioalimentaire et environnement
- Vincent Landry, tourisme durable et culture

CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

- Annie Lepage, milieu faunique et coordination des Tables GIRT
- Marc-Olivier Massé, territoire des Îles-de-la-Madeleine
- Mathieu LeBlanc, récréotourisme et coordination des Tables GIRT
- Jérôme Fournier, secteur forestier
- Yves Briand, recherche et développement
- Mario Landry, coordination du Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II

COMMISSION JEUNESSE

- Annie Robichaud, coordination
- Claude Cyr, développement
- Maryève Charland-Lallier, ambassadrice
- Sandra McNeil, communications et participation citoyenne



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Mobiliser • Soutenir • Développer

